

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

PERSONNE MORALE

Pièces relatives à la personne morale		
De droit français (dont le siège social est en France)	2 exemplaires des statuts signés en original + 2 copies des actes de nomination des dirigeants et organes de gestion (si non intégrée dans les statuts) + copie de l'insertion de l'avis de création dans un journal d'annonces légales ou copie de l'attestation de parution.	
De droit étranger (dont le siège social est à l'étranger)	2 exemplaires des statuts traduits en français + Extrait de l'immatriculation au(x) registre(s) étranger(s) ou titre justifiant de l'existence (traduit, le cas échéant, en français).	
Apport en nature	2 exemplaires du rapport du commissaire aux apports sauf si aucun apport en nature n'est supérieur à 7500€ et si la totalité des apports n'est pas supérieure à la moitié du capital (dans ce cas, attestation des associés décidant à l'unanimité de ne pas recourir à une évaluation par un commissaire aux apports).	
Société coopérative artisanale	Liste des associés et des mandataires.	

Pièces relatives aux dirigeants et personnes pouvant le pouvoir d'engager la société si personne physique		
Nationalité française	Copie du livret de famille ou copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité	
Membre de l'Union Européenne (1) ou d'un pays ayant signé un accord avec la France (République d'Algérie, Andorre, Monaco)	Document officiel justifiant de l'identité	
Membre d'autres pays étrangers résident en France	Carte de résident (2) en cours de validité ou récépissé de demande de carte délivré par la Préfecture accompagné de la carte commerçant étranger (3) si la carte de séjour est temporaire	
Membre d'autres pays étrangers non résident en France	Justificatif officiel de nationalité et carte de commerçant étranger	
Non condamnation pénale	Déclaration sur l'honneur de non condamnation mentionnant la filiation (noms et prénoms de la mère et du père)	

Pièces relatives aux dirigeants et personnes ayant le pouvoir d'engager la société si personne morale		
Identité de la Personne Morale	Extrait d'inscription au Registre du Commerce et des sociétés datant de moins de 3 mois.	
Représentant permanent	Copie de l'acte de désignation (en 2 exemplaires) + Livret de famille ou carte nationale d'identité ou passeport + Déclaration sur l'honneur de non condamnation mentionnant la filiation (noms et prénoms de la mère et du père).	
Commissaire aux comptes		
	Justificatif de l'inscription sur la liste des Commissaires aux comptes + Original de la lettre d'acceptation de la désignation.	

Pièces relatives à l'exercice de l'activité		
Activité non sédentaire : ambulante (marchés, foires)	Attestation provisoire pour l'exercice de l'activité non sédentaire délivrée par les services de la Préfecture.	
Stage de Préparation à l'Installation	Attestation du suivi du Stage de Préparation à l'Installation délivrée par une Chambre de Métiers ou demande de dispense accompagnée de justificatifs pour l'un des dirigeants.	
Qualification professionnelle	L'exercice de certaines activités est réglementé et nécessite la possession d'un diplôme ou d'un titre ou la justification d'une expérience professionnelle ou d'une autorisation.	

Pièces relatives au fonds commercial, artisanal	
<i>Création du fonds (commercial, artisanal) ou à la création d'activité</i>	
Au domicile personnel d'un des dirigeants de la société	Titre d'occupation (quittance EDF, loyer, bail, titre de propriété, attestation d'hébergement) + autorisation de domiciliation
Dans un local professionnel	Bail commercial
Dans un local occupé en commun par plusieurs personnes (ex : bureau de domiciliation)	Copie du contrat de domiciliation + Extrait d'inscription au Registre du Commerce du domiciliataire
<i>Reprise du fonds commercial ou artisanal</i>	
Par achat, licitation ou partage	Copie de l'acte + Copie de la parution dans un journal d'annonces légales ou copie de la demande mentionnant la date de parution
Par apport	Copie de l'acte d'apport + Copie de la parution dans un journal d'annonces légales ou copie de l'attestation de parution
Par location - gérance	Copie du contrat + Copie de la parution dans un journal d'annonces légales ou copie de l'attestation de parution.

Autres pièces	
Dossier ACCRE (4) : votre situation (chômage – RMI) vous permet de déposer un dossier d'Aide à la Création ou Reprise d'Entreprise	Justificatif de dépôt de ce dossier
Couverture sociale	Attestation sur l'honneur de prise en charge des ayants droits
Formalité déposée par un mandataire	Pouvoir + document officiel d'identité du mandataire
Formulaire CE (situation professionnelle du Chef d'Entreprise)	Ce document devra être transmis au CFE dûment complété et signé avec le reste de votre dossier

Pièces relatives à la qualification artisanale	
La possession du CAP ou diplôme équivalent ou supérieur dans l'activité déclarée exercée vous permet d'obtenir la qualité d'Artisan	CAP ou diplôme équivalent ou supérieur
La possession du Brevet de Maîtrise dans l'activité déclarée vous permet d'obtenir le titre de Maître Artisan	Brevet de Maîtrise + Justificatif d'exercice pendant 2 ans. Qualification délivrée par une Commission.

Commentaires

1 : Pays membres de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède
Pays faisant partie de l'Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Island, Italie, Liechtenstein, Norvège, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

2 : La carte de résident ou le titre de séjour sont délivrés par les services de la Préfecture du département du lieu de résidence.

3 : La carte de commerçant étranger est délivrée par les services de la préfecture du département du lieu d'exercice de l'activité.

4 : ACCRE : Aide au Chômeur Repreneur d'Entreprise (renseignements auprès de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle DDTEFP)